

ASSOCIATION AUX ROLISTES PERCHES

Réunion exceptionnelle du bureau

Le 9 juin 2017, de 21:17 à 00:45

Membres du bureau présents

- Amandine HYPPOLITE – Présidente
- David OLLER – Vice-président
- Loïc LAGARDE – Trésorier
- Adrien DUHAUT – Secrétaire
- Pierre PUYAU-DAREYT – Secrétaire
- Julien CHAGUE – Membre
- Jimmy SIPNIEWSKI – Membre

Il a été procédé à l'examen des points suivants figurants à l'ordre du jour :

- 1) Banque
- 2) Assurance
- 3) Prix des cotisations
- 4) Règlement intérieur
- 5) Plan du futur site internet
- 6) Communication en ligne
- 7) Organisation des Mystères de la Cité de Lescar
- 8) Animations à Laludikavern
- 9) Dons de matériel par les éditeurs
- 10) Création d'un logo
- 11) Pique-nique de lancement
- 12) Questions diverses

Résumé des avis émis et décisions du bureau

Banque

Loïc LAGARDE, trésorier de l'association, a recommandé l'ouverture d'un compte au **Crédit Agricole**. Les avantages résident dans la gratuité de l'ouverture du compte ainsi que dans la possibilité pour les membres ayant déjà un compte sociétaire dans cet organisme d'adhérer au "programme tookets". Ce programme permet de cumuler des points pouvant rapporter à terme une

certaine somme à une association également adhérente au **Crédit Agricole**.

A savoir que l'association ne pourra pas bénéficier de carte de crédit.

A l'unanimité il a été décidé que le Crédit Agricole serait la banque à laquelle l'association adhérerait.

Assurance

Plusieurs sociétés d'assurance ont été évoquées et comparées.

MATMUT

Le tarif destiné aux assurances de 1 à 30 membres est de 112€ par an.

MAIF

Le tarif destiné aux assurances de 1 à 30 membres est de 95,57€ par an.

MAAF pro

Le tarif destiné aux assurances de 1 à 30 membres est de 80,41€ par an, mais ne couvre pas le vol de biens.

Il a été décidé que le choix de l'assurance serait reporté au mois de septembre.

La présidente de l'association s'est engagée à faire ces recherches.

Prix des cotisations

Le budget nécessaire pour le lancement de l'association est estimé à +/- 280€, il comprend :

- la publication du journal officiel (150€)
- la souscription à une assurance (~100€)
- commande d'un logo (~30€)

L'association ne possédant qu'entre 15 et 20 membres à ce jour, deux propositions destinées à augmenter les recettes (notamment afin de couvrir les frais exceptionnels de la première année) ont été faites.

- 1) Possibilité pour les membres d'avancer leur cotisation de l'année prochaine
- 2) Ouverture d'un système de dons

La majorité du bureau est davantage en faveur de la seconde option. La méthode d'avancement risquant de créer des situations problématiques (inégalités des cotisations entre les membres pour la seconde année, manque de financements en cas de dépenses urgentes et non prévues, difficultés pour établir des prévisions budgétaires...).

Compte tenu des points susmentionnés, un coût de cotisation de 15€ par an et par personne a été avancé.

A l'unanimité il a été décidé que le prix de la cotisation serait de 15€ par an et par personne et que cette cotisation devra être renouvelée chaque mois de septembre. Un tarif préférentiel sera accordé aux membres adhérant entre le mois de mai et d'août.

Règlement intérieur

La lecture de l'entièreté du règlement intérieur a été lu à voix haute par le vice-président de l'association. Pour chacun des quatorze articles un vote a été effectué afin de valider le dit article.

Préambule

validé à l'unanimité

Article 1- Adhésion

validé à l'unanimité

Article 2 – Les invités

validé à l'unanimité

Article 3 - les membres mineurs

validé à l'unanimité

Article 4 – Démission et exclusion

validé à l'unanimité

Article 5 - la cotisation

validé à l'unanimité

Article 6 - règles de vie en association

validé à l'unanimité

Article 7 - les sanctions

validé à l'unanimité

Article 8 - les activités associatives

Une correction a été apportée.

La mention "signaler un empêchement dans les 48h" a été remplacé par "dans les plus brefs délai" puis validé à l'unanimité.

Article 9 – les locaux

validé à l'unanimité

Article 11 – le bureau de l'association

validé à l'unanimité

Article 10 – Assemblées générales et réunions du bureau

validé à l'unanimité

Article 12 – déontologie et savoir vivre

validé à l'unanimité

Article 13 – confidentialité

validé à l'unanimité

Article 14 – modification du règlement intérieur

validé à l'unanimité

Plan du futur site internet

La maquette technique du site a été présentée. Il a été décidé que, au-delà de son rôle de vitrine, le

site devrait permettre la publication des activités proposées par les membres. Il aura aussi pour but de remplacer la fonction "événement" du groupe Facebook (pour une plus grande égalité avec les membres ne possédant pas de compte Facebook).

La mise en plus d'un calendrier d'évènements ainsi qu'une plus grande place accordée à l'explication des différentes activités a été demandée.

Ces demandes prises en compte, une seconde version de la maquette devra être présentée.

Communication en ligne

Il a été décidé que l'association devra manifester son existence sur les sites les plus fréquentés consacrés aux jeux de rôle et/ou qui référencent les associations de jeu de rôle en France.

Organisation des Mystères de la Cité de Lescar

Le planning suivant a été rapportée après discussion avec les organisateurs du festival :

Vendredi 15 septembre : mise en place du stand

Samedi 16 septembre : activités matin et après-midi en bas des remparts

Dimanche 17 septembre : présentation de l'association matin et après-midi sur le stand en face de la cathédrale

Tous les organisateurs devront être costumés.

Les parties découverte proposées par notre association ne devront pas excéder 45 minutes.

Les scénarios devront être basés sur le thème du mot "secret" et le médiéval-fantastique est le seul contexte permis.

Animation à la boutique Laludikavern

Un partenariat entre notre association et la boutique "Laludikavern" à Pau débute ce mois de juin.

Il a été décidé que l'association se limiterait à une à deux parties par mois.

Dons de matériels par des éditeurs

Le projet de contacter les principaux éditeurs de jeux de rôle afin de créer un stock (livres, dés, suppléments) propre à l'association ou encore des offres promotionnelles a été discuté et approuvé à l'unanimité.

Parmi les éditeurs évoqués : Black Book, 7eme Cercle, Sans Détours, Edge.

Création logo

La création d'un logo qui sera utilisé pour représenter l'association sur tous les événements, publications, outils de communications, etc. sera commandé à Mars, illustratrice.

Le prix de la commande estimé à 30€ a été confirmé par Mars.

En terme de recommandation graphique : éviter les symboles habituellement utilisés par les associations de JdR (dragons, épées, cthulhu, symboles tribaux et ésotériques...) afin d'avoir une identité originale.

Pique-nique de lancement

Un pique-nique aura lieu pour accueillir les premiers membres et célébrer de façon détendue l'inauguration de l'association.

La date du Dimanche 10 Septembre à midi a été fixée.

Questions diverses

Au sujet des jeux de figurine : cette activité sera laissée comme activité ouverte de la catégorie "divers".

Discussion autour de la présence d'activité jeux vidéo. Globalement rejeté, crainte que certaines personnes s'inscrivent pour les mauvaises raisons.

Il a été recommandé de se présenter auprès des autres associations de jeux locaux par politesse.